



**Haut Comité pour la
transparence et l'information
sur la sécurité nucléaire**

Paris, le 3 mai 2011

Le Président

Madame Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET
Ministre de l'écologie, du développement durable,
des transports et du logement

Monsieur Eric BESSON
Ministre de l'industrie, de l'énergie et de
l'économie numérique

N° 2011-056

Madame la Ministre,
Monsieur le Ministre,

Par votre courrier du 25 mars 2011, vous avez bien voulu confier au Haut comité pour la transparence et l'information sur la sécurité nucléaire, que je préside, l'importante mission de contribuer à la démarche d'audit de la sûreté des installations nucléaires françaises au regard des événements de Fukushima confiée à l'Autorité de sûreté nucléaire par le Premier ministre, et de veiller à la bonne information de la société civile.

Honorés de la confiance que vous leur témoignez, le Haut comité et ses membres s'attacheront à contribuer le plus efficacement possible à ce processus, afin que celui-ci soit aussi ouvert et transparent qu'il est possible comme l'a souhaité le Premier ministre.

D'ores et déjà, je puis vous indiquer que le Haut comité a constitué un groupe de travail dédié, dans lequel ses différentes sensibilités sont représentées. Piloté par M. Gilles Compagnat, membre du Haut comité issu de la C.F.D.T., ce groupe a rencontré à plusieurs reprises l'ASN afin de travailler sur le cahier des charges de cette évaluation, et le Haut comité, lors d'une réunion extraordinaire qui s'est tenue ce jour, a émis un avis favorable sur le cahier des charges issu de ces échanges.

Le HCTISN prévoit de participer à la suite du processus d'audit en auditionnant des spécialistes, en rencontrant les parties prenantes, ou encore en assistant à quelques inspections de l'ASN programmées sur les thèmes de l'audit.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

Le président du HCTISN

Henri REVOL